

MIEUX PRESCRIRE LE BOIS et LES BIOSOURCES RESSOURCES, SYSTEMES et CAS CONCRETS

Mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2023

De 9 h à 12 h 30

*** Formation proposée en distanciel***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes et économistes de la construction

>>> Pré-requis : aucun



OBJECTIFS :

- Comprendre les avantages du bois et des matériaux biosourcés
- Répondre aux objections courantes
- Connaître les différents systèmes constructifs et matériaux couramment employés
- Connaître le cadre réglementaire et normatif appliqué aux bâtiments bois
- Comprendre comment sont construits les bâtiments bois
- Connaître des détails types courants (planchers, façades, refends, toitures)
- Acquérir des notions de coûts de construction selon les types d'ouvrages réalisés



PROGRAMME :

1 - Le contexte, le marché, la ressource

2 - Les arguments pour le bois

- Bilan carbone
- Performances énergétiques
- ⇒ **Cas concret 1 : La Terrasse** (logements passifs)
- Rapidité / nuisances faibles
- ⇒ **Cas concret 2 : T'nB** (bureaux R + 1 avec HE-HA en 5 semaines)
- Qualité d'exécution / Emplois / Ressources locales
- Rendu / Ambiances intérieures / Santé (perspirance des parois)
- Légèreté du matériau / Mise en œuvre en filière sèche

3 - Les objections courantes

- Feu
- Termites
- Confort thermique
- ⇒ **Cas concret : « Floribondas »** (logements sociaux)
- Acoustique
- Sismique
- Vieillesse des façades
- Prix

4 - Matériaux et systèmes constructifs

- Matériau bois
- Matériaux complémentaires (panneaux, films, etc.)
- Systèmes constructifs : ossature bois, poteaux poutres, CLT, etc
- Matériaux biosourcés, filières courtes
- ⇒ **Cas concret 4 : groupe scolaire**

5 - Réglementations, normes, compétences requises de la maîtrise d'œuvre

6 - Analyse détaillée de cas concrets : structure, détails constructifs, économie

- Maisons individuelles : structure, façades, planchers, toitures, détails de chantier
- ⇒ **Cas concret 5 : réhabilitation et surélévation d'une maison**
- ERP : structures, façades, planchers, toitures, économie
- ⇒ **Cas concret 6 : Pledran** (50% bois-50% béton)
- Logements : structures, façades, planchers, refends, toitures, économie
- ⇒ **Cas concret 7 : Maison de l'Inde** (logements étudiants R+7)
- ⇒ **Cas concret 8 : Daudet** (logements R+2 tout bois)
- Bureaux : structures, façades, planchers, refends, toitures, économie
- ⇒ **Cas concret 9 : Siège d'Izuba** (approche Negawatt)
- ⇒ **Cas concret 10 : Edes d'Apt** (phase APD)


7 - Projets en bois local

- En marché privé
- En marché public
- ⇒ **Cas concret 11 : Mazan** (salle polyvalente en bois local et paille)

8 - Utilisation de la construction bois en réhabilitation

- Surélévation
- Réhabilitation centre bourg, secteur sauvegardé, en site occupé
- Transformation de bâtiment industriel
- ⇒ **Cas concret 12 : Ecole Montessori**

9 - Synthèse, détails, points de vigilance et économie

 **FORMATEUR : Thomas Charlier, gérant du bureau d'études Gaujard Technologie Scop**
Compétences : Maîtrise d'œuvre du lot bois, de l'esquisse à la livraison. Conception et suivi de l'ensemble du lot bois. Modélisation et calcul des structures. Relevé et développement sur les bâtiments bois en hauteur.

- **Formation initiale :** Ingénieur Ecole Centrale Paris. Master of Civil & Environmental Engineering.
- **Formation continue :** Calcul aux Eurocodes 5. Passive Haus Designer. Pathologies biologiques du bois.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 27 octobre 2023

Prix :

350 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents de Fibois Occitanie

450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de **Fibois AuRA**

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
 - **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation**
 - **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**
- Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.**

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager.

Référent Handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Plate forme distancielle (Zoom ou teams)**
- Présentation PowerPoint**
- Ressources pédagogiques en format numérique**

Modalités pédagogiques

- Questionnaires**
- Etudes de cas concrets**



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Mieux prescrire le bois et les biosourcés - Ressources, systèmes et cas concrets

Mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2023

Distanciel

Date limite d'inscription le 27 octobre 2023

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaire(s) :

Prénom du (ou des) stagiaire(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription :

Tél : Mail :

participera à la formation le 15 et 16 novembre 2023

350 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : oui non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO : oui non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : oui non

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Fibois Occitanie est membre de :

